



Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr
 Facebook : *Mairie de Saint Sulpice de Pommeray*

Conseil Municipal : mardi 6 avril 2021 à 20h, salle polyvalente.

Le Conseil Municipal se déroulera sans public. Néanmoins, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. Un lien vous sera transmis la veille ou le jour même de cette réunion, ce qui vous permettra de suivre le déroulé du **Conseil Municipal en visioconférence**.



VACCINODROME

Un vaccinodrome doit ouvrir ses portes à partir du 6 avril prochain dans la salle du jeu de Paume à Blois. Il permettra de vacciner jusqu'à 1000 personnes par jour.

Pour prendre rendez-vous, il faut :

- aller sur le site internet doctolib
- ou appeler le 0805 021 400 (numéro vert)

Il faut persévérer car les standards et le site sont submergés de demandes.



Le couvre-feu s'applique de 19h00 à 6h00, cependant trop d'excès ont été constatés, notamment des enfants qui sont dehors bien après l'heure autorisée.

Au vu de la situation sanitaire qui se dégrade, nous vous demandons de respecter ces mesures gouvernementales.



Commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR TOUTE LA VILLE

Extrait de l'INFORMATION COVID-19 PREFECTURE du 25 mars 2021

Lors de sa conférence de presse, le ministre de la Santé a placé le Loir-et-Cher dans la liste des 24 départements **en situation de vigilance renforcée**.

Dans ce contexte extrêmement tendu, chacun doit se montrer responsable et limiter au maximum ses interactions à la maison, dans ses activités de loisirs comme au travail, en réduisant ses déplacements, ses réunions dans des lieux clos ou lors de la pause méridienne. Plus que jamais, le télétravail est la règle. Vide-greniers, brocantes et braderies sont désormais interdits, tout comme la consommation d'alcool et les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique.

Enfin, l'**obligation de port du masque** a été élargie aux communes de plus de 5 000 habitants et aux communes limitrophes de Blois, dont Saint-Sulpice-de-Pommeray !



Chasse aux Œufs - ASPADES

Compte tenu du contexte sanitaire, cette manifestation initialement prévue le 17 avril prochain est annulée.

ELECTIONS

Les élections des conseillers départementaux et régionaux devraient avoir lieu les 13 et 20 juin prochains. Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 mai 2021.

Il existe désormais un nouveau système de procuration par téléprocédure. Ces informations seront développées dans le prochain Petit Bavard.



Nuisances sonores motocross : plusieurs groupes de motocross circulent régulièrement dans Saint-Sulpice et dérangent les habitants. Sachez que la Gendarmerie a été saisie de ce dossier. Pour les amateurs de motocross de Saint-Sulpice, nous vous rappelons que ce type de moto, très bruyante, ne se pratique pas en ville. **Vous êtes donc priés d'aller sur des terrains conçus à cet effet. Les champs ne sont pas non plus des terrains appropriés !**

Voie verte : nous attirons votre attention sur le fait que la piste dite « cyclable » ne doit accueillir que des vélos et des piétons. Malheureusement, des véhicules motorisés du type motocross ou quads ont été vus roulant à vive allure sur cette voie. Ce comportement représente un vrai danger pour ceux qui l'empruntent. **Nous en appelons à la responsabilité de chacun !**

De plus, merci de ne pas stationner devant l'entrée de la voie verte. Nous vous rappelons qu'il y a un parking tout près, rue des Tilleuls.

Déjections canines : vous avez pu voir que nous avons posé un certain nombre de panneaux incitant les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux. **L'espace public appartient à tous, merci de le laisser propre !**

GENDARMERIE



La Gendarmerie d'Herbault est à nouveau ouverte.

Vous pouvez contacter les gendarmes au 02 54 46 51 70 **les lundis** de 14h00 à 18h00. Permanences sur rendez-vous **les lundis et vendredis**.

Vous pouvez également contacter **la Gendarmerie de Veuzain sur Loire** au 02 54 33 56 10, **du lundi au samedi** de 8h00 à 12h00 et **les dimanches et jours fériés** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

En cas d'urgence, appelez le 17, 24h/24 et 7j/7.



BIBLIOTHEQUE Festival numérique « VAGABONDAGES »

Vendredi 30 avril de 14h00 à 16h00

Atelier création d'animaux en 3 D : préservons la biodiversité !

A partir de 10 ans.

Places limitées et inscription obligatoire au **06 83 26 03 34**.

Sous réserve de l'avancée des consignes sanitaires.

